



Projet de création d'une Mission d'insertion scolaire et professionnelle ou Mission Impossible « Superbement » Pensée ! Quand une idée d'en haut s'impose à ceux d'en bas !

Lors de la préparation du comité territorial de proximité du 14 octobre 2022, les représentant.e.s du SNPES-PJJ/FSU Auvergne ont pris connaissance du projet de création d'une Mission d'Insertion Scolaire et Professionnelle localisée sur le territoire de Brioude et qui ne concerne pas l'UEMO d'Aurillac.

La question de l'insertion des jeunes suivis par la PJJ est importante et nous sommes les premiers à défendre le développement (notamment par des moyens conséquents) de celle-ci. Or, imposer un projet sans concertation avec les premiers concernés : les personnels de l'UEMO Le Puy en Velay et Aurillac, se posent un certain nombre de questions, notamment sur celle d' « *une concentration plus importante des besoins sur les communes du Brivadois* ».

Les collègues qui interviennent sur le secteur depuis 10 ans et qui réclament un bureau pour travailler, constatent l'absence de besoin en insertion. Il est à noter qu'il n'y a eu aucune consultation des intéressé.es notamment pour vérifier si l'activité milieu ouvert de ce secteur justifiait un tel projet.

Ainsi, dire que « 10 jeunes auxquels s'ajoutent 10 jeunes en situation fragile(?) », donc 20 adolescents dans cette zone, ne correspond pas à la réalité du terrain. Dans ce secteur les jeunes sont très rapidement pris en charge par les structures habituelles (CIO, Mission locale...) avec lesquelles un travail de co-accompagnement s'engage systématiquement.

Concernant les chantiers avec la mission locale de Brioude, le dernier a eu lieu en juin 2019. Donc autant dire qu'il s'agissait d'une autre époque (pré-COVID) où le personnel de la PJJ disposait d'un bureau au sein de la Mission locale, ce qui n'est plus le cas depuis la crise sanitaire.

La dernière convention avec le château Lafayette n'a concerné que quelques chantiers en mai et juin 2022 mais n'existe plus à ce jour en raison de complications administratives (responsabilités, conventions individuelles à faire signer, de logistiques...). Aujourd'hui il n'y a pas à proprement parler de partenariat hormis des collaborations épisodiques en fonction des problématiques des jeunes et qui nécessiteront le cas échéant des conventions ponctuelles pour répondre à leur besoin (module REP...).

Le tissu associatif Brivadois est riche et pauvre à la fois car reposant sur quelques bénévoles avec des associations qui pour la majorité sont dans l'incapacité de pouvoir accueillir « nos » jeunes, notamment pour les mesures de Réparation.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Projet de création d'une Mission d'insertion scolaire et professionnelle ou Mission Impossible « Superbement » Pensée ! Quand une idée d'en haut s'impose à ceux d'en bas !

C'est essentiellement pour cela que les chantiers avaient été mis en place dans le Brivadois. Il s'agissait aussi de faciliter la relation éducative en utilisant ces fameux médias éducatifs pour des jeunes qui pour la majorité n'étaient pas sans solution d'insertion.

Dans le projet MISP, il est fait état d'un ancien projet (FSE) qui concernait les trois missions locales en lien avec la PJJ. Dans chaque mission locale un contractuel avait été embauché pour aller chercher les jeunes à leur domicile... après beaucoup de difficultés pour arriver à constituer un collectif ce projet a pris fin. Seule la mission locale du Puy avait quelques jeunes PJJ dans son collectif, un effectif facilité par la mobilité de densité de prise en charge supérieure dans une ville de cette taille, qui dispose également de la structure D.E.F.I. (ASEA43).

Concernant la méthode d'évaluation des besoins, la consultation des personnels aurait pu être utile afin de savoir que les besoins en insertion sur ce secteur ne justifiaient pas un tel projet.

Ensuite, la consultation des agents de l'UEMO Le Puy en Velay aurait permis de savoir si les moyens prévus pour ce projet pouvaient servir à autre chose ; notamment la mise à disposition de locaux pour le suivi et les entretiens éducatifs pour les jeunes du secteur de Brioude ou simplement mettre en œuvre un partenariat avec le SAH en insertion. Pour finir, est-ce que ces ne seraient pas plus utiles à d'autres urgences notamment pour de nouveaux locaux des UEMO de l'Allier.

Pour le SNPES-PJJ/FSU et les personnels concernés, ce projet apparaît comme téléguidé et imposé. Croire qu'une idée, ou la déclinaison d'une orientation d'un projet national, serait bonne pour tous et toutes est pour le moins artificiel, au pire malhonnête.

Nous demandons l'abandon de ce projet et une véritable consultation de tous les acteurs (Milieu ouvert, insertion, SAH, partenaires locaux, etc,...), notamment pour vérifier les hypothèses concernant les besoins potentiels en insertion sur le territoire de Brioude, la possibilité de travailler d'autres projets notamment avec le SAH et enfin, un bilan du dispositif actuel et de sa structuration territoriale.